

---

# **Chambre des Députés. Rapport fait au nom de la Commission de l'armée chargée d'examiner le projet de loi relatif au statut des élèves de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole polytechnique qui ont été incorporés au cours des hostilités.**

**Numéro d'inventaire** : 1979.26042

**Auteur(s)** : Humbert Ricolfi

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Chambre des Députés

**Imprimeur** : Martinet, imprimeur de la Chambre des Députés

**Date de création** : 1920

**Description** : 2 feuilles doubles imprimées. Bord droit déchiré, bord supérieur sali.

**Mesures** : hauteur : 260 mm ; largeur : 208 mm

**Notes** : Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 14 décembre 1920.

**Mots-clés** : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

**Filière** : Grandes écoles

**Niveau** : Supérieur

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 7

N° 1817

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LÉGISLATURE

2<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1920

Annexe au procès-verbal de la 2<sup>e</sup> séance du 14 décembre 1920.

## RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ARMÉE\* CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET  
DE LOI *relatif au statut des élèves de l'École spéciale militaire  
et de l'École polytechnique qui ont été incorporés au cours des  
hostilités,*

PAR M. HUMBERT RICOLFI,

Député.

Messieurs,

Les modifications que le Gouvernement propose d'apporter au statut des élèves de l'École spéciale militaire et de l'École polytechnique sont uniquement destinées à réparer l'injustice actuelle de certains règlements antérieurs à la guerre, et qui ne pouvaient pas prévoir les nombreux cas d'espèces qu'elle a suscités. Ce sont donc des mesures essentiellement provisoires, ne concernant que les élèves incorporés au cours des hostilités, et tendant moins à les favoriser

\* Cette Commission est composée de MM. le général de Curières de Castelnau, *président*; le colonel Girod, Benazet, Henri Galli, Henri Gallois, Jean Fabry, colonel Picot, *vice-présidents*; Tranchant, Humbert Ricolfi, Le Brecq, de Belcastel, Regaud, des Lyons de Feuchin, Bataille, Joseph Patureau-Mirand, Dessein, *secrétaires*; Abrami, Accambray, Adolphe Chéron, Albert-Favre, Paul de Cassagnac, Adrien Constans (Tarn-et-Garonne), Jacques-Louis Dumesnil, Gavini, comte d'Harcourt, le colonel Josse, marquis de Juigné, Laudier, Le Provost de Launay, Marc Sangnier, général de Maudhuy, le colonel Maurice-Binder, Milhet, Mistral, Noblemaire, Jean Ossola, Painlevé, Pasqual, Paul-Boncour, colonel de Puineuf, Rognon, Vaillant-Couturier, Vandame, Gaston Vidal.

Voir le n° 1313.